

OBJECTIFS

- a. Permettre d'accéder aux toilettes et d'utiliser facilement et en toute sécurité les accessoires.
- b. Favoriser l'existence de toilettes privées mixtes ou « familiales » permettant la présence d'un aidant.
- c. Disposer de façon ergonomique les accessoires dans les toilettes afin de les rendre visibles et faciles d'accès.



SUJETS DE LA FICHE-CONSEILS

1. Informations
2. Salle
3. Cabine adaptée
4. Portes
5. Cuvette
6. Barres d'appui
7. Urinoir
8. Accessoires
9. Lavabo

1. Informations



Dans la majorité des lieux publics, une toilette adaptée est indispensable pour les personnes handicapées et un atout pour les jeunes familles.



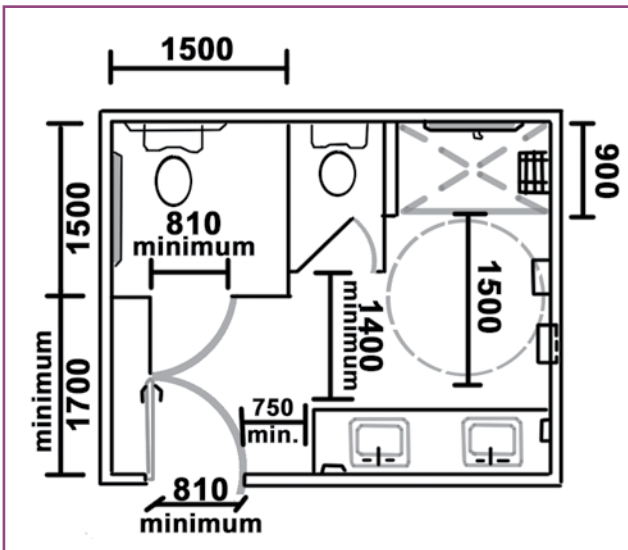
Il est essentiel d'offrir les espaces de dégagement afin d'assurer la circulation.

2. Salle

- **1500 mm de diamètre libre nécessaire à la rotation du fauteuil roulant.**
- Seuil de porte biseauté d'au plus 13 mm de hauteur.
- Ouverture libre minimale : 810 mm lorsque la porte est ouverte, idéalement **915 mm**.
- Poignée de type bec-de-cane en D ou en L.
- Dégagement d'au moins 1700 mm entre les portes de la cabine et de la salle s'ouvrant l'une vers l'autre, et un dégagement de 1400 mm entre la cabine et tout appareil sanitaire fixé au mur.



3. Cabine adaptée



Dimensions minimum d'une cabine :
1500 mm de largeur sur 1500 mm de
profondeur.

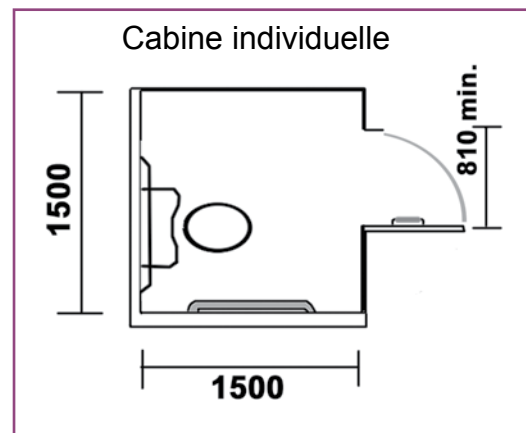
Ouverture libre minimale : 810 mm lorsque
la porte est ouverte, idéalement **915 mm**.

Dispositifs de fermeture et de verrouillage
de porte de type loquets, faciles à saisir et
situés à 915 mm du sol.

Deux crochets porte-manteaux formant
une saillie d'au plus 25 mm, le premier fixé
à 1200 mm et le second à 1600 mm.

4. Portes

- **Porte qui se verrouille de l'intérieur.**
- **Porte qui s'ouvre vers l'extérieur et de préférence contre un mur** ou vers l'intérieur sans restreindre l'aire de manoeuvre.
- Ouverture minimale libre de 810 mm, **idéalement 915 mm**.
- **Ouverture vers l'extérieur, à moins de prévoir une aire libre d'au moins 1200 mm de diamètre à l'intérieur de la cabine.**
- **Poignée extérieure** en D de 140 mm disposée près du loquet.
- Munie de charnières à ressort ou à fermeture par gravité pour la salle de toilette individuelle.
- Porte munie d'une **poignée à l'intérieur** d'au moins 140 mm de longueur dont le centre est situé entre 200 et 300 mm côté charnières, à une hauteur entre 900 et 1000 mm du sol, et d'une poignée à l'extérieur.



5. Cuvette

- Située entre 400 et 460 mm du sol, idéalement 400 mm.
- Chasse d'eau à action manuelle facile d'accès ou automatique.
- Un siège sans mécanisme à ressort.
- Munie d'un couvercle permettant de s'adosser.
- Dégagement du mur le plus proche de 285 à 305 mm.
- Dégagement de l'autre côté d'au moins 875 mm pour la salle de toilette individuelle, idéalement 1240 mm.



6. Barres d'appui

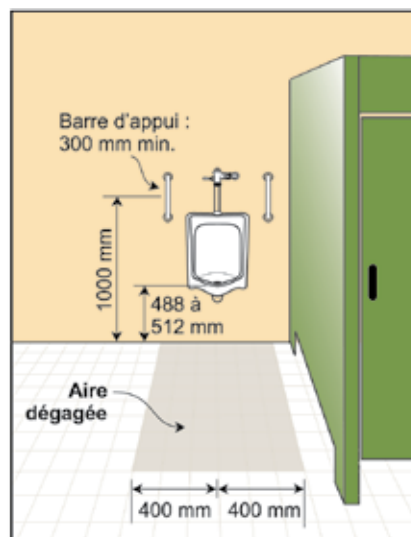
- Diamètre de 30 à 40 mm.
- Dégagement de 35 à 45 mm du mur.
- Une barre d'appui fixée à l'horizontale entre 840 et 920 mm du sol. À partir de 300 mm de la paroi arrière et se prolongeant de 450 mm à l'avant de la cuvette.
- Idéalement fixée à la diagonale dans un angle variant entre 30 et 35°, la partie la plus basse à 711 mm du sol (vers l'arrière de la cuvette) et la partie la plus haute à 1041 mm du sol (vers l'avant de la cuvette).
- Une seconde barre d'appui de 600 mm de longueur fixée à l'arrière de la cuvette s'il n'y a pas de réservoir d'eau.
- Une barre d'appui rabattable peut également être installée afin de faciliter le transfert sur la cuvette.



7. Urinoir

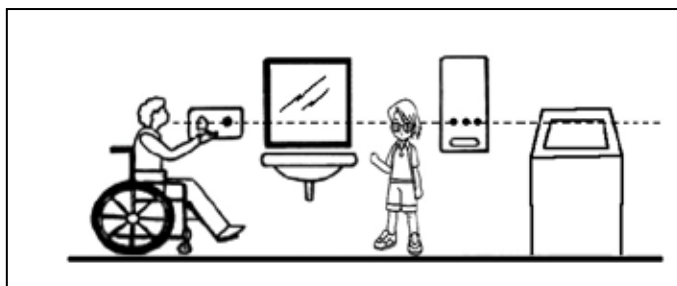
S'il y a plus d'un urinoir, au moins l'un d'entre eux doit :

- Être de type mural avec bordure située **entre 488 et 512 mm** du sol ou fixé au plancher avec bordure au même niveau que le plancher fini.
- **Avoir un accès dégagé de 800 mm de largeur sur le devant.**
- **Comporter deux barres d'appui d'au moins 300 mm de longueur fixées de chaque côté à la verticale contre le mur à une distance maximale de 380 mm du centre de l'urinoir. Le centre de la barre d'appui doit se retrouver à 1 m au-dessus du sol.**



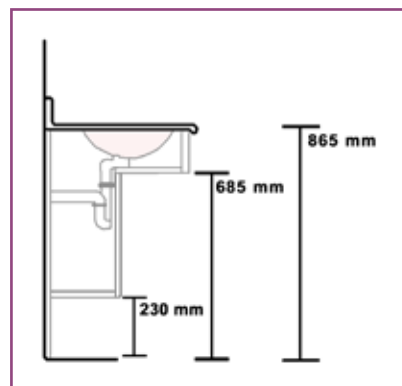
8. Accessoires

- Le distributeur de papier hygiénique doit être fixé sous la barre d'appui à au moins **600 mm** du sol et ne pas nuire à l'utilisation de cette dernière. Les gros distributeurs ronds peuvent s'installer **152 mm** au-dessus de la barre d'appui.
- Un crochet porte-manteau à au plus **1400 mm du sol, idéalement 1200 mm**, avec une saillie maximale de **50 mm**.
- Pensez à installer une poubelle dans la cabine dont l'emplacement ne nuira pas à l'aire de circulation.
- Installez le distributeur de savon et de papier à mains à **1200 mm** du sol et à proximité du lavabo accessible et d'une poubelle.
- Miroir dont le bas est à au plus **1 m** du sol ou incliné à la verticale.



9. Lavabo

- Dégagement pour les genoux d'au moins 760 mm de largeur et de 685 mm de hauteur sur une profondeur de 280 mm et un dégagement supplémentaire pour les pieds de 230 mm de hauteur sur la distance située entre 280 et 430 mm à partir de l'avant du lavabo.
- Tuyaux d'eau chaude isolés si passant à proximité des jambes.
- Distance de 460 mm de l'axe du lavabo au mur latéral.
- Dégagement devant le lavabo de 750 sur 720 mm.
- Robinetterie à poignées de type levier ou actionnée automatiquement.
- La température de l'eau devrait être limitée pour éviter les risques de brûlure.
- Pour un lavabo encastré, l'installer le plus près possible du bord du comptoir.



Robinet électronique avec détecteur de présence infrarouge



Poignées à levier court



Manette unique

Source

Articles du Code de construction du Québec-Chapitre 1, Bâtiment, et Code du bâtiment-Canada 2005 (modifié) [CCQ 3.8.3.8], [CSA 4.3.7], [CCQ 3.8.3.12], [CSA 4.3.9], [CCQ 3.8.3.8., A-3.8.3.8 1) b) iv], [CCQ 3.8.3.12], [CSA 4.3.7.2], [CCQ 3.8.3.8.c], [CCQ 3.8.3.9], [CCQ 3.8.3.12], [CSA 4.3.6], [CCQ 3.8.3.8], [CSA 5.3.5/4.3.6], [CCQ 3.8.3.10], [CSA 4.3.8], [CCQ 3.8.3.8], [CCQ 3.8.3.11], [CSA 4.3.4/4.3.7.1], [CCQ 3.8.3.11] et [CSA 4.3.3].

Fiches complémentaires

Fiche-conseils 01 : Généralités

Fiche-conseils 04 : Comptoir et services publics

